schématisée aux Figures 1 et 2, lorsque le système de toit rétractable 1 est dans sa position déployée au dessus de l'habitacle 25, et une seconde position vers l'arrière, schématisée aux Figures 1 et 3, lorsque le système de toit 1 est dans sa position repliée à l'intérieur du coffre arrière 16.

5

10

15

20

25

30

35

Dans cet exemple, le panneau transversal 31 est monté de manière pivotante autour d'un second axe de pivotement transversal 32 situé à proximité du fond 14 du coffre arrière 16, par exemple sur un support transversal 33 fixé sur le fond 14 en arrière de la seconde surface courbe arrière 19.

On voit aux Figures que le système de toit rigide rétractable 1 comporte une tablette 34 mobile entre une position normale sensiblement horizontale, schématisée aux Figures 1 et 2, et une position levée sensiblement verticale, schématisée aux Figures 1 et 3, et permettant le pivotement du système de toit rétractable 1 dans un sens ou dans l'autre, comme schématisé par la flèche 35.

La tablette 34 pourrait par exemple être montée pivotante autour de points de pivotement latéraux situés sur un même troisième axe de pivotement transversal 40.

En variante, la tablette 34 pourrait être montée pivotante sur deux bras pivotants disposés de chaque côté du véhicule (non représentés).

Pour permettre le pivotement des deux parties de toit avant et arrière 3 et 4, le système 1 comporte, à l'avant du capot 17 du coffre arrière 16, un volet transversal 36 adapté à pivoter de l'avant vers l'arrière, comme schématisé par la flèche 37, pour laisser passer l'extrémité avant 11 de la partie de toit arrière 4 et l'extrémité arrière 10 de la partie de toit avant 3. Ce volet est ensuite refermé.